

N°5 - 2023
FOCUS NATURA 2000
HAUTE VALLÉE DE LA SEUGNE
EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

EDITO

L'année 2023 marqua un réel tournant dans l'animation menée par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) sur le site Natura 2000.

Un projet agro-environnemental et climatique (PAEC) a permis aux exploitants agricoles de s'inscrire dans des pratiques plus vertueuses, en faveur de la protection des milieux aquatiques, et des espèces faunistiques et floristiques du site Natura 2000. Ce PAEC concerne le site Natura 2000 mais également d'autres affluents du bassin de la Seugne à enjeux environnementaux.

Ce projet permet de répondre aux différents enjeux du territoire, à savoir la préservation des zones humides, de la biodiversité, de la qualité de la ressource en eau (dans le cadre des aires d'alimentation de captage d'eau potable de Coulonge Saint-Hippolyte et des Puits de chez Drouillard à Barbezieux-Saint-Hilaire), ainsi que le maintien de l'élevage et des prairies.

Une demande de financement plus importante sera sollicitée auprès des services de l'Etat pour la campagne PAC (Politique Agricole Commune) de 2024 pour répondre aux objectifs visés par l'Europe, par nos collectivités et par nos exploitations agricoles locales pour la préservation de la vallée de la Seugne.

Bernard MAINDRON,
Président du Syndicat Mixte du
Bassin de la Seugne.

NATURA 2000 EN ACTION

Le premier bilan des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEc) sur la Haute vallée de la Seugne

Les MAEc sont des outils qui permettent aux agriculteurs du territoire de mettre en œuvre des pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité.

Les objectifs du projet agro-environnemental et climatique de la Haute vallée de la Seugne sont de créer des prairies et de réaliser une gestion extensive des zones humides.



Robert-le-diable butine sur une salicaire



Zygène de la filipendule et Demi-deuil butinent sur Krauties des champs

En cette première année où ces MAEc sont proposées sur le territoire, les agriculteurs de la vallée de la Seugne se sont mobilisés pour engager leurs parcelles agricoles en MAEc. Près de 63 hectares de parcelles agricoles ont été engagées dans ce dispositif Natura 2000. Au total, 13 ha de cultures ont été converties en prairies favorables aux pollinisateurs et plus de 50 ha de prairies seront gérées de manière extensive : adaptation de la date d'entretien pour ne pas impacter la faune, adaptation de la pression de pâturage, absence d'utilisation de produits phytosanitaires et de fertilisants, ...

Ces MAEc permettent ainsi de maintenir des prairies en bord de cours d'eau, de conserver l'élevage sur notre territoire, et de préserver la qualité de nos milieux aquatiques ainsi que la biodiversité.

106 HA
ENGAGÉS EN
CHARTRE
NATURA 2000

La charte Natura 2000 permet aux propriétaires et usagers de valoriser des bonnes pratiques de gestion favorables à la préservation de la biodiversité. Et vous, seriez-vous prêt à vous engager ?



POURSUITE DES ACTIONS DE RESTAURATION DE COURS D'EAU MENÉES SUR LE SITE NATURA 2000 EN 2023

Le SYMBAS, structure compétente pour la mise en œuvre de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), a poursuivi en 2023 les actions inscrites dans le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne, validé par arrêté inter-préfectoral le 17 juin 2021.



Légende

- Département de Charente-Maritime
- Département de Charente
- Réseau hydrographique
- Fleuve Charente
- Bassin versant de la Seugne
- Site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »
- Zones de travaux

Mont-Nougé à Mosnac / Saint-Grégoire-d'Ardennes



Remise en eau d'un bras de la Seugne qui était envasé et déconnecté du reste du réseau hydrographique. Augmentation de plus de 310 mètres linéaires de cours d'eau.

≈ 13 000 € TTC

Chez Couillaud à Fléac-sur-Seugne



Restauration hydromorphologique d'un bras de la Seugne, pour diversifier les écoulements, augmenter l'oxygène, diversifier les milieux naturels favorables à une biodiversité riche et variée.

≈ 53 000 € TTC

De Pouillac / Chepniers à Mérignac / Sousmoulin



Restauration de la continuité piscicole par un fractionnement de la hauteur de chute en aval de 4 ponts routiers.

≈ 66 000 € TTC

Moulin tintin à Guitinières, chez Crapaud à Fléac-sur-Seugne, chez Grelaud à Mosnac, Mont-Nougé à Saint-Grégoire-d'Ardennes



Suppression ou remplacement de 4 ouvrages de franchissement qui obstruaient l'écoulement de l'eau et constituaient un obstacle à la continuité écologique (empêchant le libre transit des sédiments et des espèces piscicoles).

≈ 58 000 € TTC

ACTIONS DE SENSIBILISATION



JUIN 2023 - Randonnée découverte de la vallée de la Seugne, sur la commune de Chatenet.



Une vingtaine de participants ont découvert les enjeux du territoire, entre rivière et coteau forestier.



MARS 2023 - Sensibilisation des équipes rivières de la CDC Haute - Saintonge sur l'entretien des cours d'eau.



FEVRIER 2023 - Projet de plantation de haies, dans le cadre du programme de préservation de la qualité de l'eau potable des Puits de chez Drouillard, à Barbezieux - Saint - Hilaire.



ANNÉE 2023 - L'exposition sur le site Natura 2000 est visible au moulin de chez Bret, à Jonzac. (Prêt à titre gratuit)



ET BIEN D'AUTRES ENCORE ...

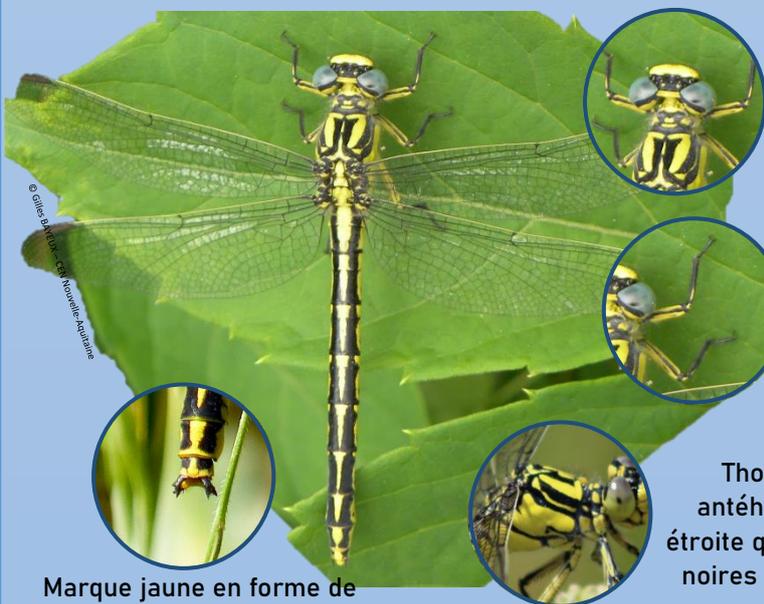
CONNAITRE POUR MIEUX PRÉSERVER

Suivi d'odonates d'intérêt communautaire

Les odonates ? C'est le nom scientifique pour désigner les libellules. Le SYMBAS mène un suivi de ces espèces, pour évaluer l'état de conservation des populations en Nouvelle-Aquitaine. Pour cela, nous récoltons dans la végétation en bord de cours d'eau les exuvies, la « peau » rejetée par les libellules lors de leur mue.



Ces prospections ont pu notamment confirmer la présence du Gomphe de Graslin (*Gomphus graslinii*), espèce protégée, classée quasi menacée dans le monde, et plus précisément en région Poitou-Charentes. Cette espèce n'est présente que dans le Sud-Ouest de la France, en Espagne et au Portugal.



Yeux ne se touchant pas

Pattes noires à bandes jaunes sur les fémurs

Thorax : bande antéhumérale plus étroite que les 2 bandes noires qui l'entourent

Marque jaune en forme de verre à pied sur l'avant - dernier segment (S9)

Taille abdomen : 31-38 mm

Cette libellule a un corps jaune brillant à nettes marques noires et des yeux bleu vif. Il peut s'observer en vol de juin à août, voir jusqu'en septembre.

Il affectionne les grandes rivières calmes, souvent assez profondes. Les femelles pondent à la surface de l'eau, puis les larves se développent sur un lit sableux, recouvert d'une fine litière de feuilles. La phase larvaire dure 2 à 3 ans.

L'aménagement et la pollution des cours d'eau, ainsi que la destruction ou l'altération de la végétation en bord de cours d'eau (ripisylve) constituent les menaces les plus directes pour sa survie.

CONTACT ANIMATRICE NATURA 2000 : Barbara MONNEREAU

☎ 06 45 98 03 26

✉ natura2000@symbas.fr

🌐 <https://hautevalleeseugne.n2000.fr>

🌐 <https://symbas.fr>

Rédaction, conception, photos : Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne - 7 rue Taillefert 17500 Jonzac.

Impression : Atelier d'impression. 4 route de Blaye 17130 Montendre.

Ne pas jeter sur la voie publique. Ce document est publié avec la participation financière de l'Europe (FEADER).

